



Réseau des professionnels de
l'Adolescence d'Indre-et-Loire

REGLEMENT CONCOURS D'EXPRESSION 2017

« Mon entrée dans l'adolescence »

Ce concours d'expression est proposé et organisé par le Rés'Ados 37, réseau des professionnels de l'adolescence en Indre et Loire, à l'occasion de la Plénière du Réseau qui se tiendra le mardi 7 novembre 2017 à Chinon, sur le thème « L'entrée dans l'adolescence ».

Il a vocation à mobiliser l'ensemble des structures accueillant des jeunes de **moins de 22 ans**, et les jeunes eux-mêmes, par la création d'œuvres artistiques, individuelles ou collectives, et de susciter des temps d'échanges sur cette période transitoire entre l'enfance et l'adolescence.

Article 1 : Le thème.

Ce concours est ouvert du **11 septembre au 31 octobre 2017**. Les participants devront présenter une création sur le thème « **Mon entrée dans l'adolescence** ».

Article 2 : Participation.

La participation au concours est gratuite. Ce concours s'adresse aux jeunes de moins de 22 ans résidant sur le département d'Indre-et-Loire. La participation peut être individuelle ou collective selon les catégories suivantes :

Pour les participations individuelles :

- Participation individuelle moins de 15 ans
- Participation individuelle 15-21 ans

Pour les participations collectives :

- Classes de collège et 4^{ème}/3^{ème} MFR
- Classes de Lycée, CFA et MFR
- Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (Aide éducative / MECS / ITEP / IME...), services de soins...
- Services jeunesse

Concernant les catégories « collectives » il pourra s'agir d'une ou plusieurs œuvres réalisées par le groupe. La fiche d'inscription jointe à ce règlement devra être remplie de manière lisible et complète par les candidats au concours.

Article 3 : Comment participer ?

Les travaux présentés devront être des créations originales et libres de droit.

Les participants ont toute liberté de création, dans le respect du thème.

Sont admis : photo, dessin, collage, mosaïque, peinture, poésie, texte, slam... et toutes techniques et moyens plastiques.

Les supports audio et/ou vidéo devront être limités à 2 minutes maximum et transmis sur un CD, DVD ou une clé USB.

Le candidat indiquera au dos du support son nom et prénom, ou groupe et structure de rattachement ainsi que ses coordonnées téléphoniques.

Seront refusées : les réalisations non conformes au règlement ; n'ayant pas de rapport avec le thème du concours ; présentant des caractères diffamatoires, racistes ; susceptibles de porter atteinte à la dignité de l'homme ou à l'intégrité physique ou morale de quiconque.

Article 4 : Le dépôt des dossiers.

Les participants peuvent envoyer leurs créations accompagnées de la fiche d'inscription dûment complétée par courrier à la MDA 37 – 66 Boulevard Béranger – 37000 TOURS (frais d'envoi à la charge du participant au concours) ; ou les déposer à l'une des adresses suivantes, pour le **31 octobre 2017 minuit au plus tard**, délai de rigueur :

➤ TOURS

MDA 37 - MAISON DES ADOLESCENTS D'INDRE-ET-LOIRE

66 Boulevard Béranger - 37000 TOURS

Tél : 02 47 22 20 69

Ouvert du lundi au vendredi de 13h à 18h

➤ **SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN**

SERVICE ENFANCE JEUNESSE CC TOURAIN VAL DE VIENNE

Espace Theuriet - 45 Avenue du Général de Gaulle - 37800 SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN

Tél : 02 47 65 63 15 / Directeur Accueil Ados : 06 74 17 98 39

Secrétariat ouvert lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Fermé le jeudi.

➤ **CHINON**

POINT JEUNES OU CENTRE SOCIAL CLAAC

Point Jeunes / Secteur Jeunesse - Place Tenkodogo – 37500 CHINON

Tél : 02 47 93 97 16

Ouvert en période scolaire le mercredi et samedi de 14h à 18h et petites vacances du lundi au vendredi de 14h à 18h

Centre Social CLAAC - 60 rue Descartes - 37500 CHINON - Tél : 02 47 93 10 48

➤ **LANGAIS**

CENTRE SOCIAL DE LA DOUVE

Espace culturel La Douve – 4 rue des Douves - 37130 LANGAIS

Tél : 02 47 96 54 88

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf le jeudi et le vendredi matin)

➤ **MONTLOUIS-SUR-LOIRE**

CENTRE SOCIO-CULTUREL LA PASSERELLE

14 avenue Appenweier – 37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE

Tél : 02 47 45 12 29

Ouvert :
Lundi de 14h à 18h
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

➤ **AMBOISE**

CENTRE CHARLES PEGUY - MJC

Service Famille et Jeunesse – La Verrerie - 1 Rue Rémy Belleau - 37400 AMBOISE

Tél : 02 47 57 29 56

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et le mercredi de 13h30 à 18h (fermé au public le mercredi matin).

➤ **REIGNAC-SUR-INDRE**

ESPACE DE VIE SOCIALE PUZZLE

Service jeunesse – 1 allée du Stade – 37310 REIGNAC-SUR-INDRE

Tél : 02 47 94 12 00

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

➤ **NEUILLE-PONT-PIERRE**

FORM'ADOS - Service Jeunesse

17 avenue du Général de Gaulle - 37360 NEUILLE-PONT-PIERRE

Tél : 02 47 52 01 97

Ouvert mardi et jeudi de 16h à 18h et mercredi de 14h à 18h30

➤ **DESCARTES**

COLLEGE ROGER JAHAN

16 rue du Collège – 37160 DESCARTES

Tél : 02 47 91 26 26

➤ **LOCHES**

SERVICE JEUNESSE CC LOCHES SUD TOURAINE

24 avenue des Bas Clos – 37600 LOCHES

Tél : 02 47 59 28 82

Ouvert en période scolaire mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30, mercredi de 12h à 18h, et samedi de 13h à 18h. Pendant les vacances scolaires, contacter le service.

➤ **MONTRESOR**

SERVICE JEUNESSE CC LOCHES SUD TOURAINE

Rue du 8 mai – 37460 BEAUMONT-VILLAGE

Tél : 06 85 35 76 32

Article 5 : Le jury et la sélection.

La désignation des lauréats se fera lors de la plénière du Rés'Ados 37, le 7 novembre 2017, par vote des participants à cette journée, selon une grille d'évaluation par catégorie. Dans chaque catégorie, les œuvres seront présentées et choisies de façon anonyme. La production qui se verra attribuée le plus grand nombre de voix sera désignée gagnante.

Une récompense sera remise au gagnant de chaque catégorie d'une valeur pouvant aller jusqu'à 200 euros. Aucun remboursement ou échange de prix ne sera consenti.

Un jury, composé des membres organisateurs du concours et du Rés'Ados 37, remettra également un prix spécial à l'une des productions, toutes catégories confondues.

Les productions seront évaluées suivant leurs catégories :

Catégorie 1 : Participation individuelle moins de 15 ans

Catégorie 2 : Participation individuelle 15-21 ans

Catégorie 3 : Classes de collège et 4^{ème}/3^{ème} MFR

Catégorie 4 : Classes de Lycée, CFA et MFR

Catégorie 5 : Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (Aide éducative/MECS/ITEP/IME...), services de soins...

Catégorie 6 : Services jeunesse

Le jury est souverain. Aucune réclamation ni contestation ne sera admise.

La participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Article 6 : Calendrier.

Lancement du concours le **11 septembre 2017**.

Clôture de la remise des œuvres le **31 octobre 2017** à minuit.

Désignation des lauréats par le jury le **mardi 7 novembre 2017**.

Annonce des résultats en clôture de la Plénière le **mardi 7 novembre 2017** (aux alentours de 16h45).

Les gagnants seront invités personnellement à cérémonie de remise des prix qui aura lieu courant novembre 2017 à Tours.

Article 7 : Reproduction des œuvres sélectionnées.

Les illustrations et productions seront exposées à l'occasion de la plénière du Rés'Ados 37 à l'Espace Rabelais de Chinon le 7 novembre 2017, à la Maison des Adolescents de Tours du 8 au 21 novembre 2017, le 22 novembre 2017 à l'occasion du forum pour les parents d'adolescents à Saint-Cyr-sur-Loire, puis tourneront par la suite, à la demande, sur toutes les structures du département qui le souhaitent jusqu'en 2018. Les œuvres seront ensuite restituées à leurs auteurs.

Les productions fournies par les candidats pourront être reproduites et ne feront en aucun cas l'objet de versements de droits d'auteur et de diffusion. Les participants s'engagent à renoncer à tous droits financiers et à autoriser leur publication dans toutes les circonstances et sur tous les supports qui conviendront aux organisateurs.

Article 8.

Ce concours peut être annulé, reporté, modifié ou prolongé sans que la responsabilité des organisateurs soit engagée.

En application de la loi informatique et liberté, les informations nominatives ne seront utilisées que pour désigner les gagnants et ne seront pas conservées au-delà de l'opération.



Réseau des professionnels de
l'Adolescence d'Indre-et-Loire

FICHE D'INSCRIPTION

« Mon entrée dans l'adolescence »

Concours d'expression doté de 7 prix (6 catégories plus un prix spécial du jury)

Il s'agira d'illustrer par tout support artistique l'entrée dans l'adolescence, ce moment si particulier de transformations et de changements. Parmi les supports possibles : dessin, collage, photos, texte, slam, mosaïque, vidéo, chanson, ...

Cochez la catégorie dans laquelle vous allez concourir (un seul choix possible)

- Individuelle moins de 15 ans
- Individuelle 15-21 ans
- Collective : Classe de collège, 4^{ème} et 3^{ème} de MFR
- Collective : Classe de Lycée, CFA et MFR
- Collective : Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (Aide éducative/MECS/ITEP/IME...), services de soins...
- Collective : Service jeunesse

Concernant les catégories « collectives » il pourra s'agir d'une ou plusieurs œuvres réalisées par le groupe.

Nombre d'œuvres présentées :

Titre de l'œuvre ou des œuvres :

Identité du candidat

Participation individuelle

Nom : Prénom : Age : Garçon Fille

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

OU

Participation collective

Structure :

Adresse :

Nombre de participants : Age : entre..... et

Adulte référent du projet :

Nom, prénom, fonction :

Coordonnées (tel/mail) :

Ne pas oublier d'inscrire votre nom et vos coordonnées au dos de chaque œuvre.

Attestation

Je soussigné participe au concours d'expression 2017 organisé par le Rés'Ados 37. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours et accepte entièrement et sans réserve les clauses de ce règlement.

Date

Signature du jeune / ou du référent professionnel

RAPPEL

Productions à envoyer par courrier à la MDA 37 ou à déposer auprès de l'une des structures mentionnées dans le règlement, avant le 31 octobre 2017. Retrouvez toutes les modalités du concours sur <http://concoursdexpression.resado37.mda37.fr>. Ce concours est soutenu, entre autres, par le Conseil Départemental 37, la CAF, la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre, la Ville de Saint-Cyr, la MDA...